

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



## L'hygiène et la santé orale en EHPAD

La santé générale est impactée par une mauvaise santé orale à tous les âges de la vie et de fait implique les professionnels de façon pluridisciplinaire (soignants, kinés, paramédicaux, secrétaires médicales...).

La santé orale est un élément essentiel au bien-être et à la qualité de vie de la personne âgée. Le port de prothèses nécessite l'apprentissage de la manipulation et de gestes d'hygiène spécifiques. Cette formation s'adresse au personnel du secteur médico-social et sanitaire ou aux infirmières libérales accompagnant des personnes en situations de handicap ou des personnes âgées en perte d'autonomie.

De ce fait tous les métiers d'un EHPAD peuvent être représentés. Il s'agit d'inclure l'hygiène buccodentaire et la santé orale au projet d'établissement et au projet de la personne.

Avec le soutien de

## Hygiène et santé orale en EHPAD

### **Prérequis**

La formation est ouverte aux professionnels des EHPADs et ESMS signataires de la charte du réseau HANDIDENT.

### **Modalités**

Une rencontre avec un référent nommé par la structure est organisée pour évaluer les besoins de professionnels. Une fiche descriptive de l'établissement est établie avec la direction avant d'établir un devis et une convention. L'établissement fournit les locaux, l'écran et un vidéoprojecteur pour la réalisation de l'action. Le cas échéant, elle peut demander au responsable HANDIDENT de fournir le matériel nécessaire par mail. La direction prend connaissance du règlement intérieur de la formation et le diffuse aux stagiaires avant leur inscription.

### **Indicateurs de performances**

Les indicateurs de performances seront communiqués à la demande du directeur d'établissement.

### **Objectifs**

La Publication au journal officiel n°0177 du 1 août 2019 Arrêté du 31 juillet 2019 définit les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2023.-

- Mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie :

- orientation n° 1 : Promotion des comportements favorables à la santé, incluant l'alimentation saine et l'activité physique régulière ;
- Le Projet Régional de Santé des Hauts-de-France promeut la connaissance en santé au travers de la prévention et de la promotion de la santé.

- contribuer à l'amélioration des pratiques professionnelles en santé buccodentaire des professionnels du secteur médico-social

- améliorer la santé et à la qualité de vie de la personne en situation de handicap ou âgée en perte d'autonomie

- favoriser l'accès précoce aux soins buccodentaires des personnes en situation de handicap par :

- améliorer les pratiques en hygiène buccodentaire

- distinguer les différents types de prothèses

- apprendre à manipuler la prothèse

- améliorer les pratiques en hygiène de la prothèse

- comprendre l'importance du parcours de soins buccodentaires

- reconnaître les manifestations des maladies buccodentaires

- permettre la conservation de la confiance et de l'estime de soi pour la personne en perte d'autonomie

- contribuer à la conservation de la denture le plus longtemps possible, favorisant une meilleure alimentation une amélioration de la phonation

- informer les professionnels des évolutions (nomenclature, nouvelles technologies, enjeux des coordinations de parcours, dispositif M T dents avec les CPAMs et ESPREVs)

- améliorer la relation avec le patient en situation de handicap

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**

N'hésitez pas à solliciter des aménagements ou à nous faire connaître vos besoins spécifiques à l'inscription des stagiaires ou lors de l'entretien d'évaluation des besoins. En cas d'oubli ou de difficultés, vous pouvez exprimer vos besoins par mail : [handident@gmail.com](mailto:handident@gmail.com) ou par téléphone auprès de votre référent formation : Madame DENIS 07 87 05 06 70 ou Madame LEMAN 06 20 09 14 10.

### **Méthodes**



L'intervenant est un chirurgien-dentiste du réseau HANDIDENT accompagné d'un membre de l'équipe prévention qui, en complément, informera sur l'offre de soins régionale et l'environnement réglementaire et numérique en santé.

**Moyens techniques :**

Utilisation d'un support projeté et remise de supports de cours  
Manipulation de différents outils (maquettes éducatives et différents outils d'hygiène)  
Remise de kit d'hygiène et de révélateur de plaque dentaire

**Evaluation**

Questionnaire des connaissances avant et après la formation  
Questionnaire d'évaluation de la satisfaction  
Rencontres avec l'équipe prévention dans la structure du stagiaire 6 mois à un an après la formation

**Délai de réalisation**

Financement par l'établissement : des dates sont proposées dans les 3 mois après entretien avec le référent d'établissement .  
Financement par l'ARS : selon l'ordre d'enregistrement de la demande.

**Tarifs de la formation**

La charte, la fiche descriptive de la structure, le devis signé, la liste des stagiaires et la convention doivent nous parvenir au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Le cout est de 200 € par stagiaire et comprend la formation, le support de cours et le kit d'hygiène buccodentaire (brosse à dents, dentifrice, révélateur de plaque dentaire).

L'effectif est de 8 personnes minimum et 15 personnes maximum. En cas d'effectif insuffisant le jour de la formation, un forfait pour 8 personnes sera facturé.

Un cout forfaitaire de 5 € par stagiaire peut être appliqué en cas de dispositions particulières (covid nécessitant des équipements de protection individuelle).

Le règlement doit nous parvenir dans les 15 jours suivant la formation par virement ou chèque à :

**Association HANDIDENT Hauts-de-France**  
**10, rue du petit boulevard BP 20127 59653 VILLENEUVE D'ASCQ**

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
16706	05044	16329732 803	24
IBAN		CODE SWIFT	
FR76 1670 6050 4416 3297 3280 0324		AGRIFRPP 867	

## Programme de la formation - 7 Heures 30

### 1. Généralités

- . Présentation du réseau HANDIDENT
- . Recommandations

### 2. La sphère buccale

- . La cavité buccale
- . La déglutition

### 3. La denture

- . Généralités
- . L'anatomie de la dent

### 4. Nutrition, plaisir et équilibre alimentaire

- . Bien se nourrir est essentiel à la vie !
- . L'équilibre alimentaire
- . Le plaisir alimentaire

### 5. Occlusion, posture : un équilibre complexe

- . L'occlusion dentaire
- . Les malocclusions
- . La posture

### 6. Santé buccodentaire et santé générale

- . La santé orale

### 7. Pathologies de la sphère buccale - La dent

- . Généralités
- . La carie

### 8. Pathologies de la sphère buccale Le parodonte

- . Généralités
- . La gingivite

### 9. Pathologies de la sphère buccale Les muqueuses

- . Les lésions

### 10. Matériel de brossage

- . Le matériel

### 11. Prothèses fixées PF

- . Inlay, facettes, couronnes, bridges

## **12. Prothèses amovibles PAP /PAC**

- . La prothèse partielle
- . La prothèse complète

## **13. L'hygiène buccodentaire**

- . Brossage des dents manuel
- . Brossage des dents électrique
- . Compresse et bain de bouche
- . Nettoyage des espaces interdentaires
- . Brossage effectué par une tierce personne
- . Utilisation du révélateur de plaque dentaire pour évaluer l'efficacité de la technique utilisée

## **14. L'hygiène buccodentaire avec appareillage**

- . Entretien de la prothèse
- . Le trempage
- . Le détartrage

## **15. Parcours de santé et conseils pour la consultation dentaire**

- . Visite/bilan d'entrée en EHPAD
- . Consultation annuelle
- . Parcours de soins HANDIDENT
- . Recommandations : La consultation dentaire

## **16. Ressources**

- . Sites, boîte à outils
- . Echanges avec les stagiaires

## EVALUATION DES BESOINS

Etablissement : .....

Nom prénom : .....

Fonction : .....

- Un référent à l'hygiène BD a-t'il été nommé ?      OUI         NON
  
- Demandez-vous une visite de contrôle chez le chirurgien-dentiste traitant avant l'entrée du résident dans votre établissement ?      OUI         NON
  
- Dans l'établissement, un brossage est-il effectué ?  
OUI         1 fois par jour         2 fois par jour         3 fois par jour
- Qui effectue le brossage ?.....  
NON
- Pourquoi ?.....
  
- Y a-t-il un ou plusieurs professionnels déjà formés à l'hygiène buccodentaire dans votre établissement ?  
OUI         NON
  
- Pendant le brossage, quelles sont les difficultés rencontrées ?  
Non coopération de la personne        
Outils mal adaptés /absence de matériel     
Méconnaissance des bons gestes        
Organisation du temps de travail        
Autre, précisez : .....

**Quelles questions spécifiques souhaiteriez-vous aborder avec votre formateur ? (ex le bruxisme, la prothèse)**

.....

.....

Liste des stagiaires  
à retourner  
15 jours avant la formation

NOM	PRENOM	FONCTION	ETABLISSEMENT /UNITE/ SERVICE